

Actualités du patrimoine vaudois

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **9 (2019)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACTUALITÉS DU PATRIMOINE VAUDOIS

L'IMMEUBLE D'HABITATION AVENUE

D'ÉCHALLENS 15 À LAUSANNE

CONSTRUIT EN 1901 PAR

L'ENTREPRENEUR CHARLES PACHE

L'Unité d'enseignement (UE) intitulée Architecture et réhabilitation donnée sous la direction du professeur EPFL Luca Ortelli a accueilli au semestre d'automne 2018 des étudiantes participant à l'enseignement Architecture et Patrimoine de l'UNIL. L'article qui suit détaille dans une première partie les buts de l'UE et propose ensuite la synthèse des recherches en archives menées par les étudiantes en histoire de l'art.

Luca Ortelli, Catarina Wall Gago, Pierre Zurbrugg

Les Unités d'Enseignement (UE), dont la spécificité pédagogique vise l'interdisciplinarité, sont pratiquées depuis plusieurs années au sein de la section Architecture de l'EPFL. L'UE qui étudie les rapports entre architecture et réhabilitation a été mise au point par le professeur Claude Morel, dont nous regrettons le récent décès. À la suite de son départ à la retraite, ce thème a été repris par les auteurs de cet article, qui ont adopté la logique générale et les méthodes pratiquées par son initiateur.

En observant les phénomènes de transformations des villes lémaniques, l'équipe responsable s'est de plus en plus orientée vers les immeubles de logement, pour deux raisons principales. La première s'explique par la nature même des travaux de transformation et leur nombre élevé. La deuxième raison est liée au respect des impératifs énergétiques qui bien souvent déterminent une véritable défiguration du bâtiment et de ses caractères spécifiques. Il a donc été décidé de concentrer l'initiative pédagogique autour de bâtiments d'habitation «sans qualités»: les bâtiments qui ne possèdent les valeurs nécessaires à leur éventuelle protection légale. Ces bâtiments «sans qualités» en possèdent cependant une: ils participent au caractère urbain des rues et des quartiers dans lesquels ils se situent. On se rend compte, aujourd'hui, que l'architecture dite mineure – l'architecture courante – contribue de manière importante à la définition de l'image de la ville et accompagne de manière discrète le quotidien des habitants. En effet, la notion de patrimoine ne cesse d'élargir ses limites et de nos jours, il est normal d'accorder une valeur patrimoniale à des ensembles, plus ou moins vastes, et non seulement

aux monuments ou aux édifices singuliers. Cependant, il serait excessif d'accorder à des bâtiments de ce type un statut particulier, d'où découleraient des formes de protection et sauvegarde contraires à leur nature.

D'un point de vue général, l'objectif de notre Unité d'enseignement est la sauvegarde d'un patrimoine silencieux qui ne correspond pas aux définitions légales, constitué, dans notre cas, par les immeubles de logements lausannois construits entre la fin du XIX^e et les premières décennies du XX^e siècle. L'absence d'un cadre légal spécifique détermine la fragilité d'un tel patrimoine en l'exposant au risque d'interventions exclusivement attachées au respect des normes techniques, notamment en matière d'énergie. Notre point de vue, au contraire, revendique le contenu culturel de toutes modifications relatives à des édifices existants. Une telle vision implique un positionnement précis et en même temps très délicat. En effet, la réhabilitation de bâtiments de ce genre ne connaît aucun protocole, aucune norme, aucun cadre légal, au-delà des indications purement techniques, assumant souvent un caractère réglementaire ou normatif. Par conséquent, la plus grande difficulté concerne la définition d'un cadre conceptuel adéquat, vu l'absence d'indications et l'inexistence d'un débat sérieux à ce sujet. Comme souligné par André Corboz dans « La réanimation des bâtiments anciens »¹, quand il s'agit d'intervenir sur des édifices courants, les théories, les principes, les règles et les normes adoptés dans un cadre monumental, ou simplement dans le cas de bâtiments protégés ou classés, s'avèrent inadéquats.

Les activités développées au sein de l'UE ont une double finalité: d'un côté la vérification de la validité du projet en tant qu'instrument pratique et conceptuel, de l'autre la construction d'un cadre théorique général adapté aux bâtiments étudiés et à la nature de leur réhabilitation. Les immeubles au centre de nos questionnements sont, depuis plusieurs années, choisis et proposés au sein du parc immobilier de la Ville de Lausanne par le Service de l'urbanisme². Comme ceux-là devraient connaître prochainement des travaux, les résultats des exercices visent à un bon degré de réalisme.

Compte tenu de la nature et du format pédagogique des Unités d'enseignement, le travail, organisé par groupes de trois ou quatre étudiant-e-s, se concentre sur quelques aspects problématiques des bâtiments étudiés, tels que la structure, l'enveloppe, les fenêtres, la toiture, l'acoustique, etc. L'étude du contexte dans lequel le bâtiment se situe, ainsi que les aspects typologiques de ce dernier, font partie des connaissances de base élaborées par l'ensemble des étudiants. L'année passée, l'étude relative au bâtiment et à son contexte immédiat s'est enrichie d'un travail historique en archives conduit par des étudiantes de l'Université de Lausanne, coordonné par Catherine Schmutz Nicod.

1 Vue aérienne montrant l'immeuble, reconnaissable à l'inscription « Cinzano », et son contexte urbain, avant la démolition des ateliers et garage à l'est (MHL, photo Albert Würigler, 1956).



L'ensemble des explorations menées par les différents groupes composent, à la fin du semestre, un projet global. Le travail s'articule autour de trois phases : diagnostic, proposition d'interventions et vérification.

La première phase commence par la visite du bâtiment et la prise des mesures nécessaires à l'élaboration de dessins à une échelle adéquate. Elle continue avec l'étude et l'examen des différents aspects de l'édifice et se termine par un séminaire de mise en commun des analyses diagnostiques, avec la présence des spécialistes qui accompagnent les travaux des étudiant-e-s, notamment le professeur Eugen Brühwiler pour les aspects structurels et l'acousticien Blaise Arlaud.

La deuxième phase est consacrée à l'élaboration des interventions possibles et nécessaires, discutées sur la base de variantes dont les étudiant-e-s concerné-e-s illustrent les pour et les contres. Cette phase prévoit un séminaire dans lequel les différentes propositions sont présentées et discutées collectivement.

La troisième phase consiste en la vérification de la variante retenue. Une telle vérification peut assumer différentes formes, tant quantitatives (bilan thermique, aspects acoustiques, etc.) que qualitatives (remaniements typologiques, éventuels ajouts, etc.).

L'Unité d'enseignement se termine par un séminaire auquel participent d'habitude les représentants du Service de l'urbanisme de la Ville de Lausanne.

Besjane Dërguti, Lucie Tardin, Catherine Schmutz Nicod

Le texte qui suit expose les résultats du séminaire Architecture et Réhabilitation. Le cas d'un immeuble lausannois 1900, donné par Catherine Schmutz Nicod au semestre d'automne 2018, en collaboration étroite avec l'UE « Architecture et réhabilitation » de l'EPFL. Il présente la synthèse du travail de deux étudiantes en histoire de l'art à l'UNIL, portant sur le site et son contexte urbain, l'immeuble et son constructeur, l'entrepreneur lausannois Charles Pache, figure importante autour de 1900. C'est l'œil averti de Gilles Borel, directeur du Musée cantonal de géologie, sur la similitude des pierres utilisées ici et au Palais de Rumine qui nous a ouvert la piste sur ce personnage, prolongée par des recherches fructueuses dans la presse de l'époque.

SITUATION

Construit en 1901 par le propriétaire-entrepreneur Charles Pache (1858-1910), l'immeuble occupe l'extrémité d'un front bâti au sud de la rue (**fig. 1**). À l'est, il est contigu à un immeuble d'habitation réalisé en 1880 par le même entrepreneur. D'anciens entrepôts démolis en 1980 laissent à l'ouest un pignon borgne sur toute la hauteur du bâtiment, rendu très présent en raison du retrait de l'alignement au sud de la rue. Les façades principales, nord et sud, bénéficient d'un certain dégagement. Au sud, l'immeuble donne sur un jardin en terrasse et offre une vue panoramique sur le lac. L'entrée principale se situe sur l'avenue d'Échallens

côté nord, tandis qu'au sud, on accède au jardin par les deux appartements du rez-de-chaussée supérieur (fig. 2).

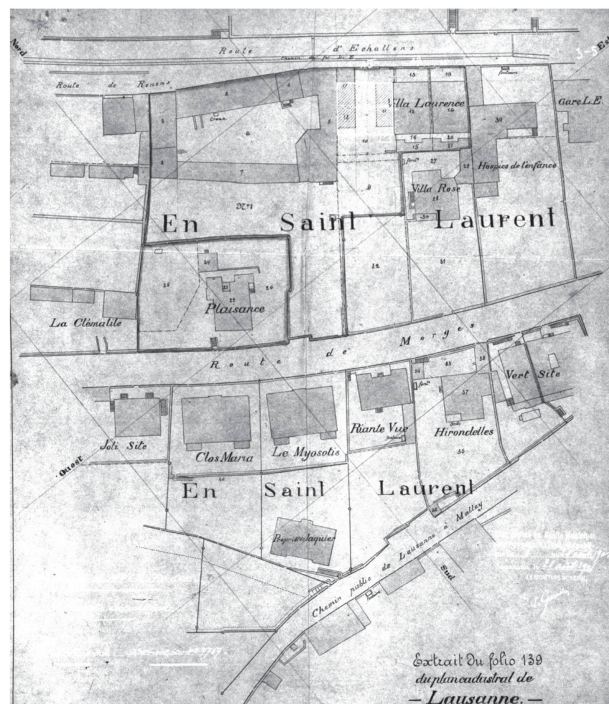
Le bâtiment comprend sept niveaux, soit un sous-sol, un rez-de-chaussée à vocation commerciale et cinq étages destinés à l'habitation. Le plan comprend deux appartements traversants nord-sud par étage, situés de part et d'autre de la cage d'escalier positionnée en façade nord (fig. 3).

DESCRIPTION DES FAÇADES

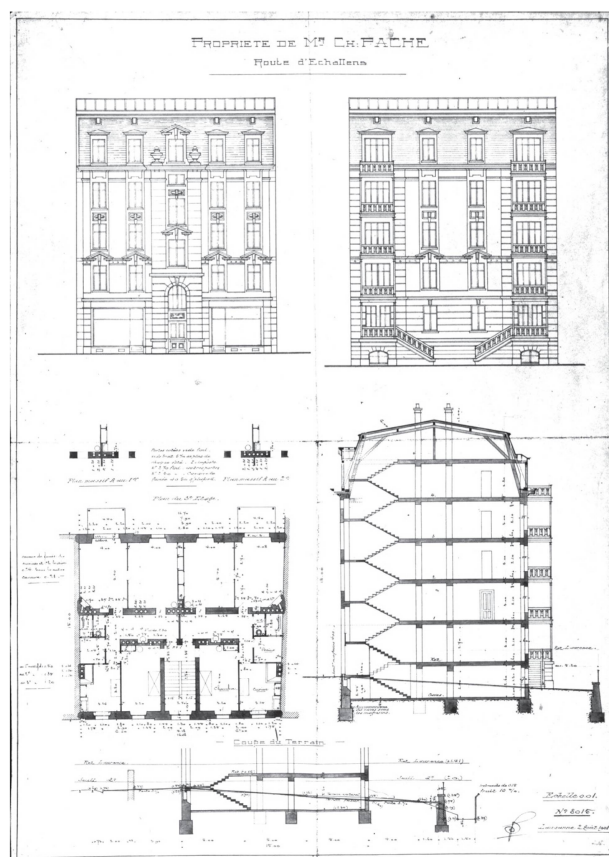
La composition générale des façades reprend l'organisation intérieure du bâtiment. Horizontalement, celle-ci comporte trois parties: le socle, identifié par un bossage à refends (commerces et caves), les étages (habitations), et le couronnement (attique). Verticalement, le rythme est également tripartite. La particularité ici est que les façades, composées de deux travées flanquant un corps central (2-1-2), sont fortement accentuées par des fenêtres toutes reliées entre elles grâce à leurs frontons formant en même temps des allèges. L'élévation présente une verticalité très prononcée, dans une composition stricte, néanmoins animée par les modulations des percements et du décor. Ainsi, au nord, l'entrée de l'immeuble est signalée en façade par un avant-corps central légèrement saillant, proposant un décalage des ouvertures par rapport au reste de la façade, dû à leur disposition sur les paliers intermédiaires (repos) de la cage d'escalier. Les commerces sont pourvus de larges vitrines. Les fenêtres (aujourd'hui en PVC) sont équipées de persiennes (volets métalliques ajourés intégrés dans les embrasures) et de garde-corps ouvragés en ferronnerie. Les ouvertures du premier étage sont ornées de frontons à base interrompue jumelés par un cordon. Au deuxième étage, les baies sont surmontées de tables saillantes. Ce même type de tables coiffe les fenêtres du troisième étage, elles sont toutefois plus étroites.

La composition et le décor des façades renvoient à un vocabulaire classique, italianisant, avec frontons, agrafes et besants (motifs ronds inscrits dans le bandeau du premier étage). Un élément de comparaison peut être apporté avec un petit immeuble locatif avenue Tissot 2 bis, construit par l'architecte Louis Bezencenet pour lui-même en 1901.

Le cinquième étage en attique est le résultat de la surélévation réalisée en 1946 par l'architecte J. Haefliger, sur mandat du nouveau propriétaire, François Antonetti. À l'occasion de ces transformations, la toiture à la Mansart est remplacée par une toiture à deux pans et les frontons triangulaires des fenêtres du quatrième étage sont supprimés. En façade, les décors sont fortement simplifiés et la plupart des éléments saillants sont enlevés, comme les agrafes des frontons des baies, les ornements des tables saillantes, les



2 Plan de situation de la « Villa Laurence », actuellement avenue d'Échallens 15, joint à la mise à l'enquête publique de 1901 (AVL).



3 Façades nord et sud, plans d'un étage et coupe sur le bâtiment pour la mise à l'enquête publique, « Propriété de Mr Ch. Pache. Rue d'Échallens » (AVL).

urnes qui coiffaient le corps central, la porte d'entrée en bois. Cette importante simplification a fait perdre au bâtiment une part de son caractère originel.

Au sud, la façade orientée côté lac comporte les mêmes principes de composition que la façade nord, avec un soubassement à appareil polygonal irrégulier en pierre de Meillerie (**fig. 4**). Dans le corps principal, des cordons en gneiss, que l'on appelle aussi « granit » du Tessin, marquent les étages. Des loggias, formant deux avant-corps latéraux, agrémentent la plus belle pièce des appartements et sont prolongées au rez-de-chaussée supérieur par deux volées d'escaliers menant au jardin. Elles sont constituées de dalles en granit qui reposent sur des colonnes en fonte et sont délimitées par des garde-corps en ferronnerie et des fermetures latérales munies de plaques de verre imprimé et de verre teinté de bleu et de jaune.

CONTEXTE HISTORIQUE ET URBANISTIQUE

Dans la première décennie du XX^e siècle, le quartier de l'avenue d'Échallens, dans un tissu alors principalement artisanal, se trouve encore en périphérie de la ville. En 1873, la ligne de chemin de fer qui relie Lausanne au district d'Échallens est inaugurée. En 1895, l'ouverture de la première ligne lausannoise de tramway reliant Saint-François à la gare du LEB³ contribuera à l'évolution considérable du quartier, faisant de l'avenue d'Échallens l'un des futurs grands axes de la ville. Ceux-ci sont redéfinis autour de certains éléments majeurs préexistants tels que l'Asile des Aveugles à l'avenue de France 15 (1844) et l'Hôpital de l'Enfance (1861), alors situé à l'avenue d'Échallens 1⁴, non loin du futur emplacement de notre immeuble. L'ancienne route de Cossonay est redessinée : les avenues de Prilly et d'Échallens ainsi que l'avenue de Morges sont aménagées.

CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE

En 1880, Charles Pache érige au lieu-dit en Choisi, en face de l'Asile des Aveugles et près de la gare du LEB, un premier immeuble locatif avec deux entrées séparées, dénommé Villa Laurence⁵ (actuellement avenue d'Échallens 13), dans un tissu urbain encore peu bâti. Comme c'est souvent le cas pour ce type d'investissement, Charles Pache n'habite pas le bâtiment qu'il construit⁶ : il le conçoit comme immeuble de rapport dont il perçoit les loyers. Il achète également des entrepôts, sur la parcelle attenante à notre futur immeuble, qui accueillent de petits artisans, tels des cimenteurs, menuisiers et peintres. En 1902, il dépose un avis d'enquête pour les transformer⁷. Ces locaux artisanaux seront démolis en 1980 ; ils donnent actuellement place à une zone de parking.



4 Façade sud, détail montrant la mise en œuvre de la pierre de Meillerie (photo Catherine Schmutz Nicod, 2018).

En 1901, lorsque Charles Pache projette de construire l'immeuble qui nous intéresse, il écrit aux autorités concernant un tracé de route qui rejoindrait Lausanne à Morges et Genève⁸. Il craint en effet une éventuelle expropriation⁹. Rassuré par la réponse donnée, Charles Pache décide alors d'investir dans un nouvel immeuble, dont il soumet les plans en 1901 ; il sera tout naturellement appelé « Villa Laurence 2 ».

TYOLOGIE DES APPARTEMENTS

Le plan correspond à une typologie d'appartement standardisée¹⁰. Au sud, on a deux pièces à vivre¹¹ ; au nord, la cuisine ainsi qu'une troisième pièce. Les sanitaires, ainsi que leur courette attenante, se situent aux extrémités des appartements, respectivement à l'est et à l'ouest. Les espaces sont distribués par un couloir relativement large au vu de la taille de l'appartement. Bien que les plans de 1901 n'indiquent pas la fonction des chambres, nous supposons que le séjour était aménagé au sud, dans la pièce dotée d'une belle cheminée en marbre et donnant sur la loggia qui permet de profiter de la vue sur le Léman. À Lausanne, vers la fin du XIX^e siècle, seuls 33% des appartements possèdent un salon¹². La présence d'une telle pièce indiquerait que ces appartements n'étaient pas destinés à la classe ouvrière. Il semble même que l'on ait ici voulu imiter les mœurs bourgeoises pour inspirer de nouvelles habitudes à une classe moyenne inférieure, d'origine modeste. La chambre attenante au séjour, la salle à manger certainement, possède des dimensions généreuses. De l'autre côté du couloir, la chambre jouxtant la cuisine est plus étroite. Il s'agit d'une chambre de bonne ou d'une petite chambre d'enfant. La présence de trois pièces distinctes, et le confort qu'elles offrent, suggère donc une fois de plus que ces appartements ont été destinés à la classe moyenne.

La salle de bains et les WC donnent sur une courette intérieure, ceci afin d'augmenter l'apport de lumière et de faciliter la circulation de l'air. Ce dispositif, peu employé à Lausanne, mais très utilisé à Paris, répond généralement aux besoins d'îlots urbains où les bâtiments sont accolés les uns aux autres¹³.

L'annuaire de la ville de Lausanne de 1904 a permis de confirmer que l'immeuble avait bel et bien été habité par une classe moyenne d'origine relativement modeste. Les locataires de l'immeuble se révèlent être des employés du domaine tertiaire, à l'exception d'un artisan. Les immeubles alentour sont habités par des locataires de la même classe sociale (fig. 5).

UNE DIVERSITÉ DE MATÉRIAUX MIS EN ŒUVRE

Le Chablais vaudois est une région très riche en « marbres » – qu'on appelle ainsi, mais qui sont en réalité des calcaires durs. Les carrières de la région sont principalement exploitées par les marbriers Doret entre les XVIII^e et XIX^e siècles¹⁴. L'intérêt croissant du public pour des matériaux plus colorés et l'arrivée du chemin de fer à Lausanne dans les années 1860, qui favorise l'importation de pierres provenant de carrières plus lointaines, est lourd de conséquence pour les carrières régionales. Peinant à faire face aux techniques d'extraction plus modernes et à la compétitivité des grandes carrières voisines d'Italie et de Haute-Savoie, elles sont progressivement abandonnées¹⁵. Si les « marbres » autochtones n'ont plus le même prestige au début du XX^e siècle, c'est aussi parce que l'évolution des techniques constructives pousse à l'utilisation de matériaux plus modernes comme le fer, le béton, ainsi que la pierre artificielle. On abandonne progressivement la construction en pierre massive: la pierre n'est donc employée plus que sous forme de plaques de revêtement pour les façades¹⁶ ou pour les soubassements des vitrines¹⁷. La plupart des carrières historiques sont aujourd'hui désaffectées, à l'exception de celles de Saint-Triphon et d'Arvel qui ne produisent désormais plus que des matériaux de ballast¹⁸.

Au début du XX^e siècle, certains entrepreneurs lausannois, comme Charles Pache, font toutefois encore usage de nombreuses variétés de pierres de provenance locale. La spécificité de notre édifice est qu'il en offre un catalogue assez complet: Saint-Triphon, pierre de Meillerie, granit et gneiss sont employés en façade; et l'on trouve même certains éléments décoratifs en marbre de Truchefardel, pour des manteaux de cheminée.

Les socles et les seuils des vitrines de notre immeuble sont en roche de Saint-Triphon. L'aspect noduleux et l'apparente préciosité de cette pierre ont motivé son emploi pour



5 Immeubles cossus au nord de l'avenue d'Échallens, destinés à une population plus aisée qu'au sud (MHL, carte postale, vers 1901-1911).



6 Façade nord de l'immeuble, détail montrant la mise en œuvre de la pierre de Villebois (photo Catherine Schmutz Nicod, 2018).



7 Sol d'un appartement avec carreaux de ciment colorés (photo Catherine Schmutz Nicod, 2018).

les encadrements de vitrines et les soubassements de nombreux immeubles à Lausanne. La roche de Saint-Triphon est assez répandue dans de nombreux autres édifices lausannois contemporains, comme le Palais de justice de Montbenon, le Palais de Rumine, la gare de Lausanne, ou encore l'hôtel des Postes.

En façade, pour les tables des fenêtres et les modénatures, mais aussi à l'intérieur, notamment pour l'escalier, notre immeuble affiche une grande quantité de roche de Villebois, un calcaire fin et compact qui contient différentes nuances de gris et beige. Les carrières étant situées à proximité du Rhône au sud-ouest de Genève, en France voisine, les pierres étaient souvent acheminées à Lausanne par bateau. Dans notre cas, il est intéressant de noter que les moellons ne sont pas toujours de bonne qualité. En façade, on peut observer différentes couleurs, qui s'expliquent parce que la pollution a agi différemment selon la provenance et la qualité de la pierre. Son traitement est plutôt hétérogène : la pierre est bouchardée partout, mais pas de la même manière (**fig. 6**). D'autres bâtiments contemporains de Lausanne présentent des éléments de cette roche. C'est le cas notamment du Palais de Rumine, où le Villebois est utilisé pour les murs du tiers inférieur du bâtiment, ainsi que pour les marches et le bord du bassin. Il s'avère que Charles Pache a lui-même collaboré à la construction de l'aile sud du Palais avec l'architecte Charles Melley, au moins jusqu'en 1901, puis à l'aménagement de la place de la Madeleine en 1902. Il est donc envisageable que les pierres de notre immeuble aient été un surplus du chantier majeur, ou un second choix.

Cette même tendance au « catalogue » s'observe par exemple pour les cheminées, qui sont différentes dans chacun des appartements. L'une d'entre elles est en marbre de Truchefardel. Exploitée entre Roche et Yverne, les variétés « gris de roche » et « rouge jaspé » de cette pierre ont principalement été employées pour les ornements intérieurs, faisant ainsi la fortune des marbriers Doret¹⁹.

Au sud, les dalles des loggias et les escaliers sont probablement en granit de Monthey, très utilisé à cette époque à Lausanne. Des publicités proposent alors des plateformes en granit de 2 à 7 m de longueur²⁰ – le montage de ces dalles semble être une véritable prouesse technique. Le soubassement présente un appareil polygonal irrégulier en pierre de Meillerie. Cette pierre, dont les carrières étaient situées sur la rive sud du lac Léman, étaient transportées par barque, tout comme la roche de Villebois. À Lausanne, ce calcaire dur, à la taille difficile, est souvent utilisé pour les soubassements des bâtiments, qui à partir de 1900 sont fréquemment laissés apparents pour donner un aspect pittoresque.

Verre, ferronnerie, carrelage

Le catalogue des matériaux de notre immeuble ne se limite pas à faire étalage d'une grande variété de pierres. De nombreux autres matériaux et techniques sont mis en œuvre : du verre imprimé ou teinté pour les panneaux latéraux des loggias, ou encore pour les portes palières des appartements. On trouve également de nombreux éléments de ferronnerie pour les garde-corps des baies ou des escaliers et les colonnettes des balcons en fonte. Sur l'une des vitrines, une plaque affiche le nom de Louis Zwahlen (1857-1919). À la fois ferronnier, constructeur, entrepreneur et homme politique vaudois, il travaille sur les grands chantiers lausannois de l'époque, dont certains ont aussi impliqué la présence de Charles Pache : le Palais de justice de Montbenon, l'hôtel des Postes, ou encore le Palais de Rumine²¹.

Chaque palier intermédiaire comporte un sol carrelé dont les motifs et les couleurs diffèrent (**fig. 7**) ; dans les appartements, on constate une même joyeuse hétérogénéité. Il va sans dire que son métier d'entrepreneur permet sans doute à Charles Pache de disposer d'un grand nombre de matériaux issus des différents chantiers où il travaille parfois en parallèle. Il se peut aussi que notre édifice ait servi de carte de visite à notre entrepreneur, qui souhaitait montrer la diversité des matériaux savamment employés et des techniques maîtrisées par ses ouvriers et approvisionneurs.

L'ENTREPRENEUR CHARLES PACHE (1858-1910)

Au début de notre étude, nous savions très peu de choses sur l'entrepreneur et propriétaire de l'immeuble. Les précieux indices sur les pierres, fournis par Gilles Borel, directeur du Musée cantonal de géologie, nous ont toutefois permis de relier Charles Pache au Palais de Rumine, où il est aussi fait un usage important de roche de Villebois et où il s'est avéré que notre entrepreneur avait participé à la construction de l'aile sud. Figure discrète, Charles Pache, né en 1858 et originaire d'Epalinges, a pourtant contribué à la construction de nombreux ouvrages lausannois.

Après des études au Technicum de Winterthur, on lui confie, encore très jeune, la direction des travaux du Palais de justice de Montbenon. Cet édifice monumental dû à l'architecte Benjamin Recordon, construit entre 1881 et 1886, est composé d'une quinzaine de pierres différentes provenant de toute la Suisse²². L'architecte lui-même, dans un article de 1927, loue les talents du jeune entrepreneur : « Le transport des matériaux, toujours difficile et onéreux à Lausanne, posait un problème que l'excellent et actif entrepreneur des travaux de maçonnerie et de pierre de taille,

M. Ch. Pache, résolu d'une façon aussi complète qu'élé-gante»²³. En effet, le marbre de Saint-Triphon, le granit de Monthey, la molasse de Berne, ainsi que les roches et marbres de France et d'Italie nécessaires au chantier du Palais de justice, étaient acheminés jusqu'à la gare de Lausanne. Pour éviter le transport fastidieux des matériaux jusqu'à Montbenon par les avenues de la Gare, du Théâtre, et par Saint-François, c'est le funiculaire Lausanne-Ouchy, ouvert à l'exploitation en 1877, qui permet le transport de ces matériaux d'Ouchy à la place Centrale. « L'entrepreneur [Charles Pache] en prenait ici livraison puis, par un second funiculaire, construit à ses frais, il les hissait sur la terrasse supérieure de Montbenon »²⁴.

Or, ce dispositif n'est pas l'unique exemple de l'engagement de Charles Pache pour l'amélioration de l'acheminement des matériaux dans la topographie compliquée de Lausanne. Édifiée par la Compagnie du chemin de fer de Lausanne, une nouvelle gare de transport de marchandises est inaugurée au début du siècle près du Grand-Pont, dans le prolongement de la place Bel-Air. Les convois de marchandises peuvent désormais atteindre le cœur de la ville grâce à un élévateur à wagon, qui permet de hisser un chargement jusqu'à une toiture-terrasse dotée d'une plaque tournante et de voies reliées au réseau²⁵, au niveau de la place Bel-Air. Cette prouesse technique est réalisée par l'architecte Francis Isoz, tandis que les maçonneries et la taille sont l'œuvre de Charles Pache²⁶. Cette nouvelle installation contribua indéniablement à l'essor considérable du bâti à Lausanne.

Charles Pache a collaboré, avec certains architectes lausannois majeurs de l'époque, à la construction de nombreux autres ouvrages importants, dont la maison Jean-Jacques Mercier au Grand-Chêne avec l'architecte Francis Isoz, en 1900²⁷; la nouvelle galerie de la grande salle de la Maison du Peuple avec l'architecte Eugène Jost, achevée en octobre 1903²⁸, construite en béton armé; ainsi que le bâtiment de la Banque cantonale vaudoise²⁹. Il travaille également sur des infrastructures urbaines de premier plan, comme le voûtage du Grand-Pont³⁰, puis l'élargissement de ses trottoirs en 1892. En 1903, il est mandaté par la Municipalité pour une étude de terrain en vue de la construction du pont Bessières.

La *Feuille d'avis de Lausanne*³¹ publie l'annonce de la création d'un nouveau consortium, *L'Immeuble*, présidé par Zwahlen et dont fait partie Charles Pache. La direction des travaux est confiée à l'architecte Louis Bezencenet. Leur but est d'acquérir le pâté de maisons qui termine la rue Centrale côté ouest pour les démolir afin de laisser place à des immeubles de rapport.

En plus des propriétés de l'avenue d'Échallens, l'annuaire vaudois de 1901 nous indique que Charles Pache est propriétaire d'autres maisons à louer, parmi lesquels: Bon Logis, au chemin de Montoie; l'immeuble Fontanellaz à la rue Haldimand 11³²; le chalet Plaisance, à la route de Morges; ou encore la propriété « En Saint-Laurent »³³.

Notre entrepreneur épouse Eugénie Fontanellaz vers 1885. Après avoir habité un certain temps au Grand-Saint-Jean 14, le couple s'établit au Petit-Rocher en 1890, où Charles Pache a construit une villa et des dépôts de ciment, chaux et gypse. Il s'associe avec l'entrepreneur Jules Dentan vers 1905. Après le décès de Charles Pache en 1910, des suites d'une longue maladie³⁴, son associé reprend l'entreprise et la propriété de la parcelle, quant à elle, reste entre les mains d'Eugénie Pache-Fontanellaz jusqu'en 1916, quand la famille se retire finalement au Mont-sur-Lausanne. C'est à partir de là que d'importants travaux sont entrepris et que la villa Pache-Fontanellaz du Petit-Rocher est démolie³⁵. Sa fille Charlotte héritera, entre autres, des propriétés de l'avenue d'Échallens après le décès de sa mère en 1942. Elle vendra Échallens 13 à la société Belaco SA, et Échallens 15 à François Antonetti, qui mènera les diverses transformations précédemment énumérées.

Bien qu'il n'ait pas rempli de fonctions publiques, il s'avère que Charles Pache, en ayant participé aux chantiers majeurs de l'époque et en s'étant engagé de manière très pratique pour le progrès des métiers de la construction, est un acteur important de la métamorphose que connaît Lausanne au tournant du XX^e siècle. Une étude plus approfondie de cette figure pourrait nous permettre de mieux comprendre l'évolution du métier d'entrepreneur à Lausanne, ainsi que son rôle dans le développement architectural et urbain, mais aussi dans l'évolution des techniques constructives à Lausanne.

NOTES

- ¹ André Corboz, «Bâtiments anciens et fonctions actuelles: esquisse d'une approche de la réanimation», in *Das Werk* 62, 1975, 11, pp. 992-994.
- ² Nous tenons à remercier ici Mme Martine Jaquet, déléguée à la protection du patrimoine bâti au Service de l'urbanisme pour sa disponibilité et son esprit de collaboration, ainsi que M. Éric Pitteloud du Service du logement et des gérances et le personnel des Archives de la Ville de Lausanne.
- ³ En 1898, le Conseil communal de Lausanne autorise le projet du prolongement de la ligne jusqu'à Prilly. Cette extension, qui prévoit une utilisation commune des voies entre les deux entreprises de transport, n'aboutira finalement pas et une voie ferrée indépendante sera finalement tracée. Louis POLLA, *Lausanne, 1860-1910. Maisons et quartiers d'autrefois*, Lausanne 1970.
- ⁴ L'Hospice des Enfants, mieux connu aujourd'hui sous le nom d'Hôpital de l'Enfance, est fondé par Aimé et Caroline Steinlen. L'institution est transférée au chemin de Montétan en 1912.
- ⁵ Le terme de villa prête à confusion dans la mesure où la hauteur de quatre étages et la fonction de ces bâtiments recourent plutôt à l'appellation d'immeuble.
- ⁶ Charles Pache a vécu au chemin du Petit-Rocher dès 1890. C'est là que se situaient aussi son bureau et ses ateliers. Louis POLLA in *24 Heures*, 28 janvier 1988, p. 31.
- ⁷ *TdL*, 21 décembre 1902, p. 7.
- ⁸ AVL, C3, Correspondance liée à la mise à l'enquête publique.
- ⁹ Ce n'est finalement qu'en 1969 que la Ville envisagera le rachat de l'immeuble, avec l'intention d'agrandir l'avenue d'Échallens.
- ¹⁰ Cédric HUMAIR, «Postface: au cœur de l'industrialisation de la construction», in *Le client de l'architecte. Du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX^e siècle*, dir. par Dave Lüthi, Lausanne 2010 (Études de Lettres), p. 245.
- ¹¹ À Lausanne, les pièces de séjour sont communément orientées côté sud pour profiter de la vue sur le lac.
- ¹² Geneviève HELLER, «Propre en ordre»: *Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois*, Lausanne 1979, p. 58.
- ¹³ *Ibid.*, p. 128.
- ¹⁴ Michèle GROTE & Bernard STREIFF, *Les carrières d'Arvel. Une société centenaire*, Villeneuve 2005, p. 10.
- ¹⁵ Paul BISSEGER, «Noir, brun, rouge, violet et jaspé: les marbres du Chablais vaudois», in *Von Farbe und Farben: Albert Knoepfli zum 70. Geburtstag*, Zurich 1980, p. 83.
- ¹⁶ GROTE & STREIFF 2005 (cf. note 14), p. 10.
- ¹⁷ Michel SEPTFONTAINE, *Belles et utiles pierres de chez nous*, Lausanne 1999, p. 38.
- ¹⁸ BISSEGER 1980 (cf. note 15), p. 79.
- ¹⁹ *Ibid.*, p. 80.
- ²⁰ Publicité parue dans *Série de prix de la Construction*, 1902, p. 54.
- ²¹ Wally DE MARCO PFISTER, *La ferronnerie lausannoise au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Entre art et industrie, un patrimoine à découvrir*, Lausanne 2012, p. 38.
- ²² Werner BRÜSCHWEILER, «Tribunal fédéral», in *DHS* en ligne, version du 31 mars 2016.
- ²³ Benjamin RECORDON, «Le Palais de justice fédéral de Montbenon, à Lausanne: esquisse monographique», in *BTSR* 53, 1927, 7, p. 76.
- ²⁴ *Ibid.*
- ²⁵ Francis ISOZ, «La nouvelle gare aux marchandises de Bel-Air à Lausanne», in *BTSR* 28, 1902, p. 75.
- ²⁶ *Ibid.*, p. 77.
- ²⁷ Selon sa nécrologie, *FAL*, 12 juillet 1910, p. 16.
- ²⁸ *FAL*, 3 octobre 1903, p. 19.
- ²⁹ Selon sa nécrologie, *FAL*, 12 juillet 1910, p. 16.
- ³⁰ *FAL*, 17 août 1901, p. 4.
- ³¹ *FAL*, 10 août 1901, p. 11.
- ³² Un avis d'enquête est ouvert pour une transformation en 1902.
- ³³ Un avis d'enquête est ouvert pour une surélévation en 1901.
- ³⁴ Faire-part de la famille Pache in *FAL*, mardi 12 juillet 1910, p. 16.
- ³⁵ Louis POLLA in *24 Heures*, 28 janvier 1988, p. 31.

CHRONIQUE : ENSEIGNEMENT ARCHITECTURE & PATRIMOINE

Dave Lüthi

Durant l'année 2019, les activités de l'enseignement Architecture & Patrimoine (section d'histoire de l'art, Faculté des lettres, Université de Lausanne) ont été nombreuses, comme à l'habitude. Catherine Schmutz Nicod, engagée comme suppléante du professeur Dave Lüthi, doyen de la Faculté des lettres dès le 1^{er} août 2018, a donné plusieurs séminaires qui s'inscrivent en parfaite continuité avec ceux des années précédentes, alliant recherche fondamentale et médiation culturelle. Ainsi, elle travaille sur un guide d'architecture de Lausanne consacré aux installations sportives, destiné à paraître en 2020 en lien avec l'organisation dans cette même ville des Jeux olympiques de la jeunesse. Les étudiant-e-s ont d'abord inventorié et sélectionné un corpus représentatif des différentes installations, qui depuis le XIX^e siècle accueillent les amateurs de sports : de la salle de gymnastique scolaire au stade, en passant par le vélodrome, les piscines ou les pistes de pétanque, la variété des objets retenus a de quoi susciter la curiosité. La rédaction du guide est actuellement réalisée par un groupe d'étudiant-e-s de Master. Mme Schmutz Nicod a également initié une collaboration avec l'École d'architecture de l'EPFL en travaillant avec le professeur Luca Ortelli et leurs étudiant-e-s à un projet de réhabilitation d'un immeuble d'habitation lausannois du début du XX^e siècle. Une bonne (et rare) occasion de mieux comprendre les approches convergentes des architectes et des historien-ne-s du bâti, appelés à travailler ensemble mais souvent un peu dépourvus quant au type de réflexion à mener conjointement.

Un autre pan a été développé lors de séminaires, en lien avec la recherche de Mme Schmutz Nicod sur Nyon et son activité de rédactrice d'un volume des *Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, avec le soutien de la Ville de Nyon et de la section cantonale des Monuments et sites : ainsi, les étudiant-e-s ont été invité-e-s à travailler à la révision du recensement architectural de la commune. Un important travail de terrain a été réalisé, très formateur pour les étudiant-e-s, travaillant à l'observation, l'analyse et la qualification d'objets patrimoniaux d'une grande diversité.

L'histoire de la restauration des monuments historiques, qui a fait l'objet d'un dossier dans *Monuments vaudois* en 2017, demeure au centre de l'enseignement. Karina Queijo l'enseigne dans le cadre du *Master of Advanced Studies* «Conservation du patrimoine et muséographie des Beaux-Arts» chapeauté par les universités de Genève,

Lausanne et Fribourg, tandis que j'ai travaillé en commun sur cette thématique avec Nicolas Meier, architecte du patrimoine, formé notamment à l'École de Chaillot. Un cours de Master leur a permis de développer des approches complémentaires sur les grandes questions qui fondent la restauration monumentale et son histoire, s'intéressant en particulier à la place des architectes et des historien-ne-s du bâti dans le cadre des chantiers, ainsi qu'à l'importance de la documentation mais aussi du concept de durabilité. Ce cours a eu lieu au moment où les deux premiers mémoires de maîtrise portant sur le thème de l'histoire de la restauration étaient défendus. Le premier, dû à Vanessa Diener, porte sur la carrière de Pierre Margot, acteur essentiel de la restauration en Suisse romande durant les Trente Glorieuses ; le second, signé par Ludivine Proserpi, se penche sur la restauration durant l'Entre-deux-Guerres dans le canton de Vaud, en particulier autour de l'œuvre de Frédéric Gilliard et de son rapport à la création artistique dans le cadre de la restauration. Ces deux brillants travaux prouvent à quel point l'histoire de la restauration met en évidence des phénomènes culturels majeurs, tout particulièrement, grossièrement dit, à celui de la perception de l'histoire. À une époque – la nôtre – où les monuments historiques apparaissent plus comme des empêcheurs de construire en rond que comme des témoins uniques et privilégiés du passé, ces travaux sont d'une utilité fondamentale pour comprendre les aléas et les va-et-vient du goût en faveur ou en défaveur du patrimoine bâti.

À noter encore que j'ai donné un cours avec Olivier Lugon à l'EPFL, dans le cadre du Collège des humanités, qui portait sur l'histoire de l'architecture de la première étape de l'école. Ce cours, poursuivi dans un deuxième temps par Olivier Lugon, Claire-Lise Deblüe et Alexandra Schmidt, s'est conclu par une exposition inaugurée à la rentrée 2019 lors des célébrations marquant le 50^e anniversaire de l'École fédérale à Écublens. Cette exposition, dotée de bornes interactives, est visible en libre accès sur les terrasses du bâtiment. Un site internet permet aussi de consulter la riche documentation récoltée :

<https://www.epfl.ch/campus/events/fr/les-premiers-batiments-de-lepfl>